

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LFP Obligations ISR- Part C

FR0010915314

Ce FCP est géré par La Française des Placements , société du Groupe La Française AM

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du fonds, de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la durée de placement recommandée supérieure à trois ans.

Indicateur de référence: Barclays Capital Euro Aggregate Ex GIIPS All Maturities € Total Return

La sensibilité globale du portefeuille, dont la fourchette est comprise entre 2 et 7, est ajustée selon les anticipations du gérant en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des maturités les plus adaptées au scénario économique.

Le FCP est essentiellement investi en instruments de taux (obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (adossées à une sûreté spécifique), indexées, bons du Trésor, TCN, billets de trésorerie, CD, BMTN, pensions livrées ou OPCVM). Les investissements seront réalisés dans des titres exclusivement libellés en euro, émis sur les marchés des pays dits "core" (France, Allemagne, Autriche, Finlande, Luxembourg, Pays-bas) de la zone euro (70% -100%), européens hors zone euro (0-30%) et OCDE hors zone euro (0-10%).

Le portefeuille sera investi dans des signatures «investment grade» (supérieures à BBB-). Néanmoins, en cas de dégradation de la signature d'un émetteur d'un titre déjà investi dans le portefeuille, le fonds pourra détenir des titres émis par des entités notées "high yield" (c'est-à-dire avec une notation inférieure à BBB- pour Standard & Poors ou Baa3 pour Moody's) dans la limite maximum de 10% de l'actif net du fonds. La répartition entre les titres émis par des entités privées ou publiques sera fonction des anticipations de marché. Le gérant pourra, de manière opportuniste, évoluer entre tout État et tout crédit.

La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable). LFP-Sarasin AM utilise pour ce faire les services du département ISR de la Banque SARASIN

& CIE et/ou d'agences de notation spécialisées.

La sélection des actifs répond aux principes de l'ISR qui se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise), en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs.

Pour les dettes privées, l'analyse s'articule autour d'une dimension Secteur (3 piliers ESG – 50 à 100 critères sont passés en revue) et d'une dimension Entreprise (5 piliers : Droits de l'homme, Ressources Humaines, Clients et Fournisseurs, Gouvernance et Environnement). Les dettes Souveraines (Emetteurs Publics) sont évaluées sur la base de critères dans les grands thèmes tels que l'Environnement, les Droits de l'Homme, la Transparence Financière, la Corruption... La méthodologie de notation est disponible sur le site de La Française AM www.lafrancaise-am.com.

Le FCP pourra également investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM, de droit français conformes à la directive ou européens coordonnés, exclusivement ISR et uniquement pour la gestion de trésorerie.

Le FCP utilisera des instruments dérivés simples ou complexes (titres intégrant des dérivés) dans la limite d'une fois l'actif de l'OPCVM. Tous les risques associés aux actifs pourront être couverts et/ou exposés par des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options, swaps de taux, swaps sur indices.

Durée de placement recommandée: > 3 ans

Modalités de rachat: Quotidien – Les rachats, centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00, sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+3.

Affectation des résultats: Capitalisation

Profil de risque et de rendement



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites:

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète des investissements dans des produits de taux « investment grade » du secteur public et/ou privé, en respectant une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 2 et 7. Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur:

Risque lié aux impacts de techniques de gestion : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification

des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.

Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,50 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,11 % (*)

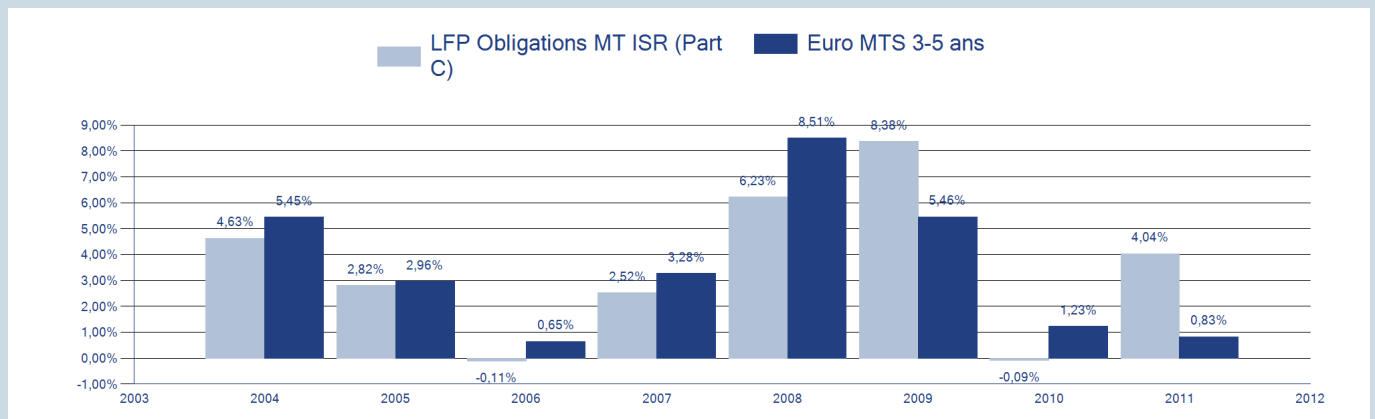
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/09/2011 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 20 et 21 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.lafrancaise-am.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



NB. Les performances indiquées sont celles de la Sicav CMNE MOYEN TERME transformée en FCP le 20/7/2010

OPCVM créé le: 20/07/2010

Performance calculée en EUR

Les performances annualisées présentées dans le graphique sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Dépositaire: BNP Paribas Securities Services

Prospectus et documents d'information des parts C, F, I, D, S : disponible sur le site <http://www.lafrancaise-am.com> ou en contactant La Française des Placements au tél. 33 (0)1 43 12 01 00 ou par e-mail: contact-valeursmobilières@lafrancaise-am.com ou par courrier: 17, rue de Marignan - 75008 Paris

Autres catégories de parts: F, I, D, S

Valeur liquidative: locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-am.com

Fiscalité: selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de La Française des Placements ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française des Placements est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/03/2012